

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Restauration des institutions : les propositions du CND

J.K.M & O'N.
Libreville/Gabon

B IEN que le débat sur la restauration des institutions ne soit pas encore sur la place publique, le Conseil national de la Démocratie (CND), réuni récemment en assemblée générale, s'est néanmoins saisi de cette problématique.

De fait, au travers de trois commissions, les membres du CND ont émis un certain nombre de propositions en prélude, selon eux, aux assises devant se tenir dans les jours à venir. En ce sens, ils ont suggéré la suppression pure et simple du Sénat. Une Chambre du Parlement dont la plus-value en termes d'efficacité du travail législatif, ont-ils laissé entendre, n'est guère avérée depuis sa création.

De même, ils ont préconisé la mise sur pied d'une Commission électorale nationale indépendante (CENI), en lieu et place du Centre gabonais des élections (CGE). Avec à la clé, le retour d'un scrutin à deux tours pour toutes les élections politiques au Gabon, la remise des procès-verbaux (PV) aux membres des Commissions électorales locales et consulaires, l'introduction des représentants des confessions religieuses dans le processus électoral.

Toute chose allant, ont-ils mentionné, dans le sens du renforcement de la transparence électorale. C'est ainsi qu'ils ont également souhaité que la confection des listes électorales soit désormais dévolue à la CENI. Entendu que jusqu'à un passé récent, cette prérogative relevait du ministère de l'Intérieur.

Pour mémoire, le CND a été créé à l'issue des Accords de Paris afin de remédier à la crise politique née au lendemain de la contestation des résultats de l'élection présidentielle de décembre 1993. Toutefois, depuis sa création, le Conseil national de la Démocratie peine vraiment à se faire réellement une place



Vue partielle des participants

dans l'espace institutionnel du pays. Au point où d'aucuns se demandent à quoi sert-il ? On se souvient d'ailleurs des nombreuses interpellations que son président a souvent faites au gouvernement à l'occasion des cérémonies d'ouverture des sessions ordinaires du CND. Et pas que, même lors des audiences à lui accordées par

le Premier ministre, comme ce fut le cas sous Rose Christiane Ossouka Raponda. Gageons tout simplement que cette fois, les autorités de la Transition auront une oreille attentive à l'endroit de cette institution qui rassemble la pléthore des partis politiques que compte notre pays. On parle même d'une centaine

désormais et dont la plupart n'ont d'existence que le nom. Soulignons tout de même que cette assemblée générale du Conseil national de la Démocratie intervient dans un contexte où le Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI) s'attelle à mettre en place les institutions de la Transition. Tout a

commencé par la mise en place de la Cour constitutionnelle de la Transition avec la nomination des nouveaux membres et la nomination des membres des bureaux des deux Chambres du Parlement de la Transition (Sénat et Assemblée nationale). En attendant de découvrir les autres personnalités qui vont composer lesdites Chambres.

Charles-Henri Gey, nouveau président de l'UPR

J.O.
Libreville/Gabon

L'UNION pour la République (UPR) a organisé samedi dernier à son siège de Libreville un Congrès extraordinaire. Lequel a vu les instances de ce parti se réclamant du Centre porter à sa présidence de façon provisoire, Charles-Henri Gey. Un changement qui intervient dans le contexte de nomination de son président fondateur, Gervais Oniane, comme haut représentant personnel du président de la Transition, le général Brice Clotaire Oligui Nguema.

Ainsi, le Congrès de cette petite formation politique, créée en 2021, a appris la décision de son président de se délester de ses

charges afin de lui permettre de se consacrer à ses nouvelles fonctions aux côtés du nouvel homme fort du pays. Toute chose qui correspond à l'engagement dudit parti d'accompagner les autorités militaires, depuis le 30 août dernier, à travers le processus de la Transition enclenché dans le pays.

D'ailleurs, aux premières heures de l'avènement du régime de transition, le président sortant de l'UPR, avec d'autres acteurs politiques de premier plan, a soutenu l'action des Forces de défense et de sécurité d'impulser une nouvelle dynamique à la tête du Gabon. Félicitant, au passage, le général de brigade Brice Clotaire Oligui Nguema, président de la Transition et chef de l'Etat, lors de la cérémonie solennelle de prestation



Charles Henri Gey, nouveau président, par intérim, de l'UPR.

de serment au palais de la République en présence d'un parterre de personnalités et d'invités.

A noter que le président par intérim désigné par le congrès de

l'UPR, Me Charles-Henri Gey, est avocat au barreau de Libreville, et avant cette promotion au sein du parti, il y occupait la fonction de premier vice-président, porte-parole.